

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **34**
Nombre de représentés : **6**
Nombre d'absents : **24**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_079_CC_54
Remplacement d'un représentant du TCO
à la Commission Locale de l'Eau et à
l'Agence France Locale

Nombre de votants : 39

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline
CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad
OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme
Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-
Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme
Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M.
Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M.
Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme
Lucie PAULA - Mme Églantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles
HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe
ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie
ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline
SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky
CODARBOX - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - Mme
Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle
BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE
procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU
procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M.
Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_079_CC_54 : REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DU TCO À LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU ET À L'AGENCE FRANCE LOCALE

Le Président de séance expose :

1/ Désignation d'un représentant du TCO à la Commission Locale de l'Eau (CLE Ouest)

Institution décisionnelle du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), la Commission Locale de l'Eau de l'Ouest (CLE Ouest) encadre l'ensemble de la démarche : déroulement des étapes, validation des documents, arbitrage des conflits, ainsi que le suivi de la mise en oeuvre.

La CLE présidée par un élu local, est composée de trois collèges (les représentants sont nommés par arrêté préfectoral) :

- les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux (au moins la moitié des membres de la CLE) ;
- les usagers (agriculteurs, industriels, etc.), les propriétaires fonciers, les organisations professionnelles et les associations concernées ;
- l'État et ses établissements publics.

Le TCO est la structure porteuse de la CLE Ouest depuis 2013. A ce titre, il assure d'une part le secrétariat et l'animation de la CLE et d'autre part la maîtrise d'ouvrage déléguée des études nécessaires à l'élaboration, au suivi et à la mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Les membres actuels désignés par le Conseil Communautaire pour représenter le TCO au sein de la CLEO, sont : Monsieur Yann CRIGHTON, Monsieur Josian ACADINE, Monsieur Pierre GUINET et Monsieur Henry HIPPOLYTE.

Monsieur Josian ACADINE ayant démissionné de son mandat de conseiller communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein du collège des élus de la CLE Ouest.

Il est proposé la candidature de Madame Florence HOAREAU.

2/ Désignation d'un représentant du TCO à l'Agence France Locale (AFL)

Le Groupe Agence France Locale a été institué par les dispositions de l'article L. 1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et créé officiellement le 22 octobre 2013. Le Groupe Agence France Locale est composé de deux entités juridiques distinctes :

- L'Agence France Locale / Société Territoriale, société anonyme à conseil d'administration ;
- L'Agence France Locale, société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

La Société Territoriale est la société dont les collectivités territoriales sont actionnaires. Société mère de l'Agence France Locale (agence de financement), elle est chargée des décisions institutionnelles et stratégiques du Groupe, notamment par les travaux de son Conseil d'Orientations chargé de missions de prospective, d'observation, d'alerte et de conseil.

Le Conseil d'administration de la Société Territoriale a vocation à assurer la variété de son actionnariat afin de préserver les équilibres de représentation entre les différents types de collectivités qui composent la Société Territoriale.

La Société Territoriale réunit également chaque année son assemblée générale au sein de laquelle chaque collectivité territoriale est invitée en sa qualité d'actionnaire et peut solliciter des informations sur la gestion et les perspectives de la Société, et plus largement du Groupe Agence France Locale.

Les représentants du TCO à l'Agence France Locale sont les suivants :

- Mme MOREL-COIANIZ Mireille (titulaire),
- M. Josian ACADINE (suppléant),

Monsieur Josian ACADINE ayant démissionné de son mandat de conseiller communautaire, il convient de procéder à son remplacement à l'assemblée générale de l'Agence France Locale/Société Territoriale.

Il est proposé la candidature de Madame Marie-Josée MUSSARD-POLEYA.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **AUTORISER** les désignations au scrutin public des représentants du TCO à la Commission Locale de l'Eau et à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale.
- **DESIGNER** Madame Florence HOAREAU, représentante du TCO à la Commission Locale de l'Eau, en remplacement de Monsieur Josian ACADINE.
- **DESIGNER** Madame Marie-Josée MUSSARD-POLEYA, représentante du TCO en qualité de membre suppléant à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale, en remplacement de Monsieur Josian ACADINE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPIIIN
Président